

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DIRECTION REGIONALE DES DOUANES DE PARIS-OUEST

N° Spécial

06 Août 2021

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DRD Paris-Ouest du 06 Août 2021

SOMMAIRE

Décision	Date	DIRECTION REGIONALE DES DOUANES DE PARIS-OUEST	Page
	04.08.2021	Décision portant fermeture définitive d'un débit de tabac ordinaire permanent.	3

DIRECTION REGIONALE DES DOUANES DE PARIS-OUEST

Réf: 21000864

DÉCISION portant fermeture définitive d'un débit de tabac ordinaire permanent.

Le directeur interrégional des douanes et droits indirects d'Île-de-France

Vu le décret n°2010-720 du 28 juin 2010 relatif à l'exercice du monopole de la vente au détail des tabacs manufacturés,

Vu l'article 568 du code général des impôts et 289 de l'annexe II du même code,

Considérant que la Délégation Syndicale des buralistes du département des Hauts de Seine (92) a été régulièrement informée,

Vu les articles L3335-1 et L3511-2-2 du code de la santé publique.

Article 1er

Il est décidé la fermeture définitive du débit de tabac ordinaire permanent suivant à la date du 7 septembre 2021 :

• DT 922 0387 T - 61 Grande Rue - 92 310 SEVRES

Fait à Saint-Germain-En-Laye, le 04 août 2021

Pour le Directeur Interrégional,

La cheffe du Pôle Action Economique de Paris Ouest

Patricia GAUDIN

Cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nanterre dans les deux mois suivant la date de publication de la décision.

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

\mathbf{DU}

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial Pôle de Coordination Interministérielle

> 167/177, Avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture adresse Internet :

http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex Courriel: courrier@hauts-de-seine.gouv.fr Standard: 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21 Adresse Internet: http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/